

Arts culinaires - Postsecondaire

Questions et réponses – Concurrents et mentors

Q1. Selon la fiche descriptive, le féculent requis pour Compétences est le sarrasin. Pouvez-vous confirmer s'il s'agit de KASHA?

R1. **Kasha est un sarrasin qui a été rôti, alors que le sarrasin en soit n'est pas rôti.**

Q2. Est-ce que du bacon en tranches régulières sera disponible ou seulement de la flèche de bacon?

R2. **Les deux types de bacon seront disponibles et sont inscrits dans la liste des ingrédients de la table commune**

Q3. Est-ce que des baies de genièvre seront disponibles?

R3. **Non – dans le cadre du concours national, les baies de genièvre n'ont pas été incluses (ceci a fait l'objet d'un débat animé puisque je croyais que la plupart des chefs aimaient les utiliser avec le gibier). Toutefois, il fut décidé de ne pas inclure cet ingrédient.**

Q4. Quelles sont les détails concernant la longe de venaison. Je n'ai pas trouvé le document sur les spécifications du produit qui doit être affiché sur le site Web de Compétences Ontario.

R4. **Le document portant ce produit a été remis récemment à Compétences Ontario et sa traduction est en cours. Les concurrents recevront un contrefilet complet de cerf rouge de la Nouvelle-Zélande dont le poids approximatif sera de 3.5 lb.**

Q5. En ce qui a trait aux portions de venaison, le projet mentionne : taille de chaque portion de venaison, minimum de 180 grammes. S'agit-il du poids avant ou après cuisson?

R5. **Ce poids est avant cuisson. On souhaite que la pièce de viande soit le principal élément de l'assiette (au centre de l'assiette), et ce, selon les normes de l'industrie. On veut éviter les portions trop petites (60 g) ou trop grosses (450 g).**

Q6. Pour la sauce additionnelle dans le contenant de 500 ml, quelle quantité est requise? 500ml ou moins?

R6. **Aucune quantité requise en réserve. Dans le cadre du concours national, le comité a demandé à ce que la sauce soit servie en accompagnement dans une saucière. Dans le cadre du concours provincial, nous espérons que les concurrents mettront de la sauce dans l'assiette et toute quantité/ additionnelle dans un contenant.**

Q7. Pour le sarrasin, s'agit-il du sarrasin rôti ou du sarrasin brut organique tel qu'offert par SYSCO. Ce n'est pas très clair et comme vous le savez, les deux ont une saveur très distincte.

Pouvez-vous indiquer duquel il s'agira? La liste des ingrédients de la table commune est plutôt vague à cet effet.

R7. Le sarrasin que nous prévoyons utiliser est:

- Sysco article no 4675890 – (commande spéciale – délai requis)
- Grains spécialisés de sarrasin par Bob's Red Mill
- Taille de l'emballage: 4 x 0.453 kg
- <https://www.bobsredmill.com/organic-raw-buckwheat-groats.html>

Q8. Une fois que le menu est établi, devons-nous soumettre une réquisition? Si oui, à quel moment? Je souhaite éviter que ce soit une course effrénée à la table des ingrédients communs.

R8. Aucune réquisition, mais ceci sera très utile au moment où les concurrents feront une course effrénée vers la table des ingrédients communs.

Q9. En ce qui concerne l'uniforme, est-il permis aux concurrents de porter une veste de couleur cette année compte tenu du fait que la restriction concernant les logos n'était pas respectée l'an dernier?

R9. J'ai copié l'information incluse dans la fiche descriptive concernant l'uniforme.

Les concurrents doivent porter les vêtements requis. Les exigences vestimentaires sont les suivantes:

- Chaussures fermées à semelle antidérapante, résistantes à l'eau (le port d'espadrilles, de sandales, de chaussures Crocs, etc., est interdit)
- Pantalon de chef (noir, à carreaux, rayé)
- Veste croisée blanche
- Tablier blanc
- Serviettes
- Cravate
- Chapeau de chef
- **Les concurrents ne peuvent porter de bijoux tels que des bagues, bracelets, chaînes, perçages**
 - Les seules exceptions à la politique
« **aucun bijou** » seront les alliances et les bracelets d'identification MedicAlert, il est toutefois recommandé de retirer ces objets/articles.
 - **Les objets/articles jugés dangereux et insalubres devront être enlevés**

Le comité recommande le port d'une veste de couleur blanche sans logo. Nous permettons un logo restreint puisque certaines écoles/certains conseils souhaitent vanter le fait que leurs élèves se sont qualifiés pour le concours provincial. En tant que comité, nous voulons que les concurrents soient évalués en fonction de leur travail durant le concours, et non pas en fonction de leur école ou du chef qui les a formés.

Q10. Petite question... si le légume mystère est la betterave ou la carotte, est-il nécessaire d'utiliser les « 3 couleurs minimums » du légume? Ou faut-il simplement utiliser le légume, peu importe le nombre de couleurs (p. ex, utiliser une seule couleur au lieu des trois)?

R10. Si le légume mystère est la carotte ou la betterave, on s'attend à ce que les concurrents utilisent toutes les couleurs du produit. En supposant que tous les éléments soient à égalité (p. ex. niveau de compétences, cuisson, assaisonnement) le concurrent qui utilise toutes les couleurs obtiendrait une meilleure note que celui qui en utilise une seule. Cela étant dit, il est préférable d'utiliser une seule couleur et d'offrir une exécution parfaite que d'utiliser 2 ou 3 couleurs et d'offrir une exécution moins que parfaite.

Q11. Est-ce que les élèves peuvent partager l'équipement (robots culinaires, mélangeurs, casseroles et poêles, etc.)? Je pose la question puisque comme nous avons deux élèves qui participent, la préparation de l'équipement à apporter serait beaucoup plus simple si les élèves pouvaient partager.

R11. Les concurrents ont le droit de partager l'équipement. Cependant, ils doivent établir un plan qui permet le partage. (En effet, s'ils ont tous les deux besoin du même équipement au même moment, cela complique les choses). Aussi, veuillez informer vos élèves que si l'un d'entre eux remet un équipement sale à un autre concurrent, il risque de perdre des points.

Q12. Est-ce que les deux légumes obligatoires seront annoncés le lundi 23 avril?

R12. Oui, les légumes mystères seront annoncés lundi.

Q13. Pour ce qui est de l'uniforme, si je comprends bien les élèves doivent porter une veste blanche sans logo ou autre identifiant. Si tel est le cas, qu'advient-il si un élève qui se présente au concours avec une veste qui affiche un logo ou le nom d'un commanditaire? Au cours des dernières années, cette situation s'est produite sans conséquence. Je ne conteste pas l'intégrité des juges, mais il est possible qu'il y ait des partis pris.

R13. J'ai copié l'information incluse dans la fiche descriptive concernant l'uniforme.

Les concurrents doivent porter les vêtements requis. Les exigences vestimentaires sont les suivantes:

- Chaussures fermées à semelle antidérapante, résistantes à l'eau (le port d'espadrilles, de sandales, de chaussures Crocs, etc., est interdit)
- Pantalon de chef (noir, à carreaux, rayé)
- Veste croisée blanche
- Tablier blanc
- Serviettes
- Cravate
- Chapeau de chef
- **Les concurrents ne peuvent porter de bijoux tels que des bagues, bracelets, chaînes, perçages**

- Les seules exceptions à la politique « **aucun bijou** » seront les alliances et les bracelets d'identification MedicAlert, il est toutefois recommandé de retirer ces objets/articles.
- **Les objets/articles jugés dangereux et insalubres devront être enlevés**

Le comité recommande le port d'une veste de couleur blanche sans logo. Nous permettons un logo restreint puisque certaines écoles/certains conseils souhaitent vanter le fait que leurs élèves se sont qualifiés pour le concours provincial. En tant que comité, nous voulons que les concurrents soient évalués en fonction de leur travail durant le concours, et non pas en fonction de leur école ou du chef qui les a formés.

Q14. Est-ce que le port de la cravate est obligatoire? Selon moi, la plupart ne portent pas de cravate. Veuillez préciser.

R14. Vous avez raison, plusieurs écoles n'utilisent pas les cravates. Cependant, comme les fiches descriptives provinciale et nationale recommandent le port de la cravate, les juges de l'uniforme en tiendront compte dans leur évaluation.

15. Est-ce que le chapeau de chef est un grand chapeau à plis de couleur blanche, ou est-ce possible de porter un chapeau de type bérêt?

R.15 L'un ou l'autre de ces chapeaux est permis, le choix revient au concurrent selon sa préférence.